



MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC

DESTINATAIRE: Toute la population

EXPÉDITEUR : Direction générale de la Municipalité de Saint-Damien

DATE : 16 mars 2020

OBJET : **Implantation de mesures préventives visant à limiter la propagation du coronavirus (COVID-19) et les risques pour la santé**

La Municipalité de Saint-Damien est consciente des préoccupations liées au coronavirus (COVID-19). Suivant les recommandations formulées par les différentes instances gouvernementales, la Municipalité de Saint-Damien croit justifié et nécessaire de mettre en place dès à présent des mesures préventives afin de limiter les risques de propagation du COVID-19.

Fermeture de locaux

- Jusqu'à nouvel avis, la bibliothèque municipale est dès à présent fermée au public. Il en est ainsi de la mairie et du centre communautaire des loisirs.

Annulation d'activités et d'événements

Les activités et événements suivants seront reportés ou annulés minimalement pour les deux prochaines semaines :

- Tous les cours qui se donnaient à l'école Saint-Cœur-de-Marie (celle-ci ayant fermé ses portes) sont annulés;
- L'activité « Chasse aux œufs », organisée par le Service des loisirs, est annulée;

- La reconnaissance des bénévoles est reportée à une date ultérieure;
- L'élection partielle du scrutin du 22 mars 2020 est reportée à une date indéterminée par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);
- La séance ordinaire du conseil municipal du 17 mars sera quant à elle tenue à huis clos.

Annulation de prêt d'équipements

Jusqu'à nouvel avis, il n'y aura plus de prêt d'équipements rattachés au Service des loisirs.

Location et prêt de locaux

La location et le prêt de locaux sont suspendus pour une période indéterminée.

Période d'inscriptions

Les inscriptions pour le camp de jour, le soccer, la balle, le tennis, etc. sont reportées à une date indéterminée. Aucun appel téléphonique ne sera traité en regard de ce sujet. Surveillez les prochaines publications.

Maintien des services municipaux

Les citoyens qui désirent se prévaloir des services de la Municipalité sont donc priés de ne pas de présenter sur place et à plutôt communiquer avec la réception de la mairie par courriel à l'adresse reception@st-damien.com ou par téléphone au numéro 450 835-3419.

En ce qui a trait au paiement des taxes, il est recommandé d'utiliser l'un des moyens suivants :

- les institutions financières
- le service postal

Limitation des déplacements

La Municipalité de Saint-Damien invite l'ensemble de la population à demeurer prudente et vigilante et à limiter le plus possible ses déplacements. Elle recommande également d'éviter les rassemblements lorsque non nécessaires et obligatoires.

Maintien à jour du site Internet et de la page Facebook de la municipalité

Le site Internet et la page Facebook de la municipalité seront maintenus à jour afin d'informer la population de tout nouveau développement ou de toute nouvelle directive devant être émise. Pour vous y rendre, l'adresse est www.st-damien.com

Des questions?

Si le QUOVID-19 vous inquiète, vous pouvez contacter sans frais le numéro de téléphone 1-877-644-4545.

Nous vous remercions à l'avance pour votre bienveillante attention et pour votre collaboration.



Mario Morin
Directeur général